

Antenne d'AUBIÈRE
29 rue Roche Genès – 63170 AUBIÈRE

Antenne de BRON
30 Rue Lionel Terray - 69500 BRON

Antenne de SEYSSINS
1 Avenue Louis Vicat - 38180 SEYSSINS

DESJEPS - EPREUVE CERTIFICATIVE UC 1 – UC 2

UC 1 : CONSTRUIRE LA STRATEGIE D'UNE ORGANISATION DU SECTEUR TENNIS

UC 2 : GERER LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES D'UN ORGANISATION DU SECTEUR TENNIS

PROTOCOLE DE PASSAGE

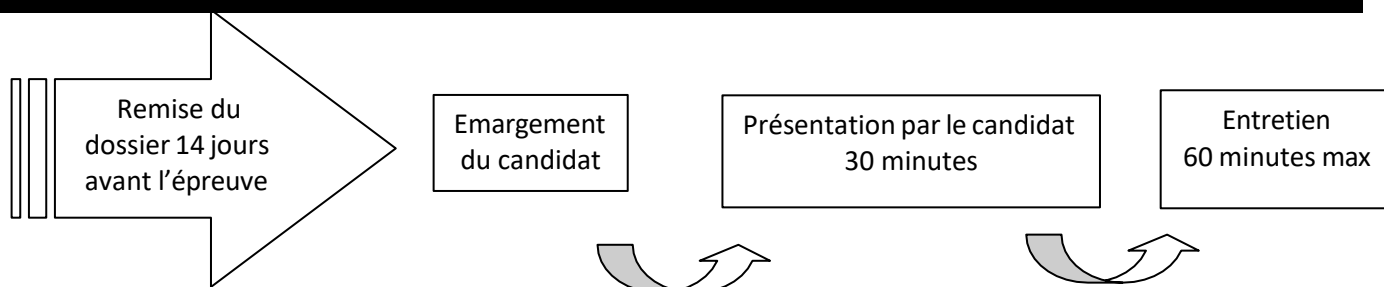
Cette **épreuve permet la certification de l'UC1 et de l'UC2.**

Lors de cette épreuve organisée en centre, le candidat expose un projet de développement d'une structure. Ce projet fait notamment apparaître :

- L'état des lieux,
- Les objectifs,
- Les ressources humaines,
- Les ressources financières
- Le plan de communication.

Le candidat adresse au jury un dossier papier et informatique (30 pages maximum hors annexes, les annexes sont des documents produits par le candidat) **14 jours avant l'épreuve.**

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE



Le jury apprécie la capacité du candidat à :

- Concevoir un projet complet de développement,
- Mettre en forme un projet (sous forme écrite et informatique),
- Présenter un projet,
- Justifier ses choix.

Le jury évalue, s'harmonise et remplit la fiche d'évaluation fournie.
Si cette épreuve n'est pas validée, le candidat a la possibilité de se présenter à une épreuve de rattrapage.